



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'annulation

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-59303>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 26-59303

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-48673

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 18/05/2026

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Allauch

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21130002500015

Ville : Allauch cedex

Code postal : 13718

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : FOURNITURE DE GAZ PROPANE AVEC MISE A DISPOSITION D'UNE CITERNE NEUVE ENTERREE

Code CPV principal - Descripteur principal : 09122100

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : FOURNITURE DE GAZ PROPANE AVEC MISE A DISPOSITION D'UNE CITERNE NEUVE ENTERREE. Concernant la mise à disposition de la citerne neuve : Le délai pour l'installation et la mise en ordre de marche de la citerne est fixé à UN (1) MOIS à compter de la date de notification du marché. Concernant les livraisons de gaz : elle est prévue pour un délai de 5 ans à compter de la date de mise en service de la citerne. Le plein du réservoir se fait à l'initiative du fournisseur en fonction des alertes émises par le télé-jaugeage. Concernant l'enlèvement de la citerne en fin de marché : - La reprise et l'évacuation du matériel par le titulaire se feront au terme du délai des CINQ (5) ANS suscités. - Le titulaire dispose d'un délai maximum de 15 jours ouvrés, à compter du terme de la période de 5 ans de livraison, pour procéder au retrait définitif de la citerne et à la remise en état du site. Le marché ordinaire est traité à prix mixtes (prix forfaitaires et unitaires). Les prix unitaires du marché (fourniture de propane) sont ajustables et les prix forfaitaires sont fermes non actualisables (mise en place de la citerne) et révisables (maintenance et retrait de la citerne) .

Section 4 - Motif de l'annulation

La Commune déclare sans suite la présente procédure pour motif d'intérêt général compte tenu des dispositions du cahier des charges actuel qui ne répondent pas aux besoins de la collectivité. La Commune va redéfinir son besoin et relancer une nouvelle procédure de passation de marché public ultérieurement.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/06/2026